

OP+ILAB

Présentation générale

Septembre 2016

+ OPTILAB

- Présentation de la démarche
- Structure de gouvernance
- Description d'une grappe
- Implantation
- Portrait des grappes au Québec
- Portrait de la grappe Montréal-CHUM

+ Démarche OPTILAB

- Démarche d'optimisation des services des laboratoires de biologie médicale
- Offrir des services de qualité répondant aux besoins actuels et futurs de la population et des cliniciens
- Favoriser la pertinence des analyses et la qualité des pratiques de laboratoire
- Démarche concertée d'acteurs du réseau

+ Démarche OPTILAB

- Doter le Québec d'un réseau de laboratoires biomédicaux optimal en termes de qualité, de temps de réponse, de sécurité, de pertinence clinique et d'efficience dans l'utilisation des ressources
- **Automne 2016** : Implantation d'OPTILAB dans les régions sur une période de 3 à 5 ans.

+ Structure de gouvernance

Regrouper l'ensemble des ressources de biologie médicale en 11 grappes de services pour permettre une offre de service concertée et complémentaire

- 1 grappe = 1 laboratoire = 1 laboratoire serveur et des laboratoires associés
- 1 grappe = 1 gouvernance unique pour ce laboratoire

+ Structure de gouvernance

- Gouvernance médico-clinico-administrative pour l'ensemble des installations de la grappe
 - un budget dédié à la biologie médicale, géré par l'établissement serveur
 - un seul parc d'équipement, géré par l'établissement serveur
 - une gestion intégrée du personnel de laboratoire de biologie médicale

+ Description d'une grappe

Un laboratoire serveur et des laboratoires associés

- **Laboratoire serveur :**

- totalité des analyses qui lui sont transférées par les laboratoires associés
- hautement équipé et automatisés
- grand pourcentage des analyses de la grappe, en fonction 24/7

- **Laboratoire associé :**

- analyses qui répondent aux besoins de suivis cliniques rapides (menu autorisé par le MSSS)
- considération des capacités de transport des échantillons vers le laboratoire serveur et organisation de transport optimisée et sécuritaire
- respect de la traçabilité des envois et de l'intégrité des échantillons

+ Implantation

- Implantation par étapes selon un échéancier de déploiement prédéterminé
- Le modèle de gouvernance clinico-administrative et médicale unique par laboratoire devra être mis en place pour le 31 décembre 2016 :
 - un seul directeur médical
 - un seul directeur clinico-administratif
- Un système d'information de laboratoire (SIL) unique
- Le budget et la répartition des ressources pour le 1^{er} avril 2017

+ Implantation

- Ressources humaines
 - À terme, il y aura effectivement diminution de la main-d'œuvre dans ce secteur d'activité, sur une période de 3 à 5 ans. La diminution des postes sera attribuable en partie aux départs à la retraite.
 - Certaines personnes pourraient voir leur poste aboli ou transféré dans un autre lieu. Dans ces cas, les dispositions des conventions collectives portant notamment sur les replacements et la sécurité d'emploi seront respectées.
 - Quant aux cadres, ce sont les dispositions relatives aux mesures de stabilité d'emploi prévues au Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau, qui seront appliquées.

+ Portrait des grappes au Québec

11 grappes de services

- Bas-Saint-Laurent – Gaspésie
- Saguenay–Lac-Saint-Jean – Côte-Nord – Baie-James
- Capitale-Nationale
- Mauricie – Centre-du-Québec
- Estrie
- Montréal-CHUM
- Montréal-CUSM
- Outaouais
- Chaudière-Appalaches
- Laval – Lanaudière – Laurentides
- Montérégie

+ Grappe Montréal-CHUM

- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Institut de cardiologie de Montréal
- CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

+ Grappe Montréal-CHUM (suite)

- Séquence des actions à venir
 - Gestion du projet : planification de la séquences des actions locales selon le plan de travail du MSSS
 - RH – étape 1 : Changement d'employeur au 1^{er} avril 2017
- Mécanismes de communication

+ Prochaines étapes

- Nomination d'ici le 31 décembre du directeur clinico-administratif de la grappe.
- D'autres rencontres d'information et d'échanges seront prévues afin de vous tenir informés de la démarche.



Questions